



flash - flash

CONFEDERATION MONDIALE DU TRAVAIL
 CONFEDERACION MUNDIAL DEL TRABAJO
 WORLD CONFEDERATION OF LABOUR
 WERELDOVERBOND VAN DE ARBEID
 WELTVERBAND DER ARBEITNEHMER

Editeur responsable:
 Verantw. uitgever:
 J. KULAKOWSKI

N° 289-1/1/1987
 N° 290-15/1/1987

33 rue de Trèves, B-1040 Bruxelles/Belgique — Tél. 02/230.62.95 — Cable: Mundolabor Bruxelles — Télex 26 966

SESSION DE FETE DE LA CSC-ACV

A Gand, où en 1886, le mouvement syndical chrétien est né, la CSC-ACV a tenu une magnifique session solennelle pour célébrer son centenaire (voir plus loin).

Plusieurs représentants nationaux et étrangers des milieux sociaux, politiques et religieux s'étaient réunis dans le Palais International des Congrès pour assister à la fête. Cette appréciation nationale et internationale du rôle de la CSC-ACV dans la société actuelle, ne s'exprimait pas seulement symboliquement par la présence de responsables syndicaux du monde entier, mais aussi concrètement par les paroles des orateurs invités : Jacques Delors, président de la Commission Européenne; Ernst Breit, Président de la Confédération Européenne des Syndicats et Johnny Tan, Président de la FFW des Philippines et également Président de la Confédération Mondiale du Travail. Celui-ci esquissa le rôle de la CSC-ACV dans le mouvement syndical mondial et montra comment le mouvement syndical chrétien de Belgique a aidé au développement de la CMT.

Jef Houthuys, Président de la CSC-ACV, confirma dans son discours que le mouvement syndical chrétien en Belgique n'a jamais opté pour le modèle du conflit direct, bien qu'il ait parfois dû recourir à des moyens d'action plus durs pour défendre ses points de vues. Quant à l'avenir, il a dit que la tâche que le mouvement syndical, et le mouvement syndical chrétien en particulier, s'est imposée, est encore loin d'être réalisée et il se référa aux nouveaux défis qu'entraînent l'internationalisation de l'économie, la situation dans les pays en voie de développement et la question de la paix.

Il y eut également des messages de félicitations de la part du Pape et de Lech Walesa, responsable de Solidarnosc.

LE SYNDICALISME EN L'AN 2000

Dans le cadre de son centenaire, la CSC, organisation syndicale belge affiliée à la CMT, a tenu une série de manifestations (voir Flash précédent), parmi lesquelles le séminaire international, qui a eu lieu à Bruxelles, le 11 décembre dernier. Ce séminaire, auquel on participé des syndicalistes provenant de différents pays européens, ainsi que des responsables syndicaux du tiers monde, avait comme thème : l'avenir du mouvement syndical.

La question de savoir comment les syndicalistes devraient s'organiser et se structurer pour maintenir leur rôle dans la société de demain était vraiment au centre de l'attention syndicale.

Pour l'introduction, la CSC a donné la parole à Richard B. Freeman, de l'Université de Harvard et de l'Ecole Londonienne d'Economie, ainsi qu'à André Gorz, philosophe et sociologue français.

Dans son intervention, le professeur américain R.B. Freeman souligna entre autres que la plus grande menace pour l'existence du syndicalisme se trouve, à long terme, dans la diminution de l'influence des syndicats, à cause d'une dérégulation et d'une mobilité croissante du capital et du commerce.

Cependant, il se montrait optimiste vis-à-vis des possibilités d'organiser le secteur des services à tel point que le degré de syndicalisation de cette catégorie - aujourd'hui très bas - dépassera celui du syndicalisme industriel. Cela s'explique partiellement par le fait que l'industrie, plus encore que les services - doit tenir compte de la grande compétitivité au niveau international. Si une meilleure organisation au niveau national des forces de travail dans le secteur des services aboutit à une position de négociation solide, cela ne vaut pas pour l'industrie, où les syndicats peuvent seulement maintenir leur position en aidant à augmenter la productivité et en cherchant à influencer les conseils d'administration à travers une concertation coordonnée au niveau international.

Le Professeur A. Gorz, d'origine autrichienne, souligna, dans son bref discours, qu'un syndicalisme qui s'occupe seulement des travailleurs déjà protégés par les différents systèmes de sécurité et d'assistance sociale, deviendra un syndicalisme élitiste. Des recherches effectuées au Japon, en Allemagne et en France, ont montré que la continuation de l'évolution actuelle entraînera une triple division de la force de travail : 1/4 de travailleurs permanents défendus par les conventions collectives; 1/4 de travailleurs périphériques mal rémunérés et 2/4 ou 50 % de travailleurs marginalisés et sans travail.

Au lieu d'un néocorporatisme - applaudi par l'organisation patronale - il proposa un syndicalisme qui devrait aller plus loin que la défense traditionnelle des travailleurs : un syndicalisme comme partie intégrante d'un mouvement ample et multiforme pour l'émancipation sociale et individuelle, qui devra considérer une certaine forme de rupture avec les schémas syndicaux classiques.

En réponse aux commentaires des syndicalistes africains, latino-américains et asiatiques, qui estiment que la lutte syndicale dans le tiers monde se déroule dans un contexte différent, les deux groupes se sont mis d'accord pour reconnaître que leurs analyses partent d'une acceptation institutionnalisée du syndicalisme, dans les pays industrialisés. Cependant, ils ont mis l'accent sur la nécessité de redéfinir les tâches syndicales futures en se basant sur des nouvelles formes de solidarité avec le Sud.

SOLIDARITE AVEC HAÏTI

En présence de plusieurs centaines de dirigeants syndicaux, religieux, sociaux et populaires d'Amérique latine, Europe, Afrique et Amérique du Nord, a eu lieu à Port-au-Prince, entre le 13 et le 15 novembre, la Conférence Internationale "Rencontres des peuples : Solidarité avec Haïti" (Voir Flash n° 285).

Cet événement, qui est la plus grande expression de solidarité des travailleurs du monde entier avec la lutte des travailleurs et du peuple de Haïti, a été convoqué par la CATH et la CLAT.

Les objectifs fondamentaux de la Conférence étaient de fournir une information précise et directe par les Haïtiens eux-mêmes, vu l'insuffisance et les déformations des faits au niveau international, sur le processus actuel et la situation en Haïti. La Conférence a également exprimé aux travailleurs et au peuple de Haïti une solidarité effective des travailleurs du monde entier dans leurs efforts pour construire une nouvelle nation. Finalement, les délégués se sont proposés de faire naître un large courant de solidarité qui, dans un cadre indispensable de respect de l'autonomie du peuple et des organisations haïtiennes, offre la possibilité effective d'avancer sur le chemin de la reconstruction nationale, telle que les travailleurs et le peuple haïtiens la veulent et la voient.

Le travail était divisé en trois volets : le premier sur la "dictature et la révolution jusqu'au 7 février 1986, le deuxième sur la "transition et perspectives économiques et politiques" et le dernier sur la "transition et l'avenir socio-culturel" du peuple haïtien.

Lors de la session de clôture, la déclaration de Port-au-Prince, un document politique de la CATH-CLAT a été lue et un bilan de la trajectoire des deux organisations, dans la défense des droits humains et contre la dictature de Duvalier, a été dressé.

PARCE QUE TOUT LE MONDE A DROIT A ...

Là où les droits humains sont en jeu, l'argument de la non-intervention dans les affaires intérieures, ne tient pas debout ! Cette assertion, la CMT la défend déjà de longue date et elle veut encore la mettre en relief à l'occasion de la "Journée des Droits de l'Homme". Là où les droits humains, parmi lesquels les droits syndicaux, sont réprimés, les principes de la souveraineté nationale ne comptent pas et la société internationale doit dénoncer cette violation. Dès lors que la CMT n'hésitera pas à élever des protestations contre ces infractions, où que ce soit dans le monde. Alors, il ne s'agit pas uniquement des violations telles que incarcération, torture ou assassinat des militants syndicaux, mais aussi du fait d'imposer de tels modèles politico-économiques par lesquels toute forme de fonctionnement syndical authentique est sinon démolie, tout de même sérieusement bridé.

Dans cette optique, l'encouragement à la course aux armements ou le refus d'une solution politique de la dette extérieure sont d'ailleurs aussi une violation des droits humains.

A l'occasion de cette commémoration, la CMT veut rendre hommage à toutes ces personnes qui, malgré l'opposition, l'intimidation perpétuelle ou au risque de leur vie, continuent à s'engager dans la défense des droits humains.

CONGRES DE LA CDT

Du 28 au 30 novembre 1986, a eu lieu à Casablanca (Maroc), le deuxième Congrès national de la Confédération Démocratique du Travail (CDT), organisation syndicale avec laquelle la CMT entretient, depuis plusieurs années déjà, des contacts amicaux.

Sous le thème : "Pour la libération, la démocratie et le développement social", les congressistes ont dressé le bilan du fonctionnement lors des dernières années et ont cherché une meilleure adaptation des structures pour faire du syndicat un instrument plus efficace dans la création d'une société démocratique, libre de toute forme de dépendance. Dans ce sens, l'accent a été mis explicitement sur le principe de la démocratie interne.

En ce qui concerne l'augmentation de l'appauvrissement et du chômage, les militants syndicaux présents ne se contentent pas du tout des déclarations faites par les responsables politiques du pays. Vu que ces derniers accusent surtout - pour ne pas dire uniquement - la crise internationale d'être responsable des graves difficultés sociales et économiques au Maroc. Les congressistes, par contre, soulignent sans détours la coresponsabilité des dirigeants actuels dans les problèmes existants. Ainsi, ils ont mentionné la corruption, les projets de prestige à court terme, le manque de respect pour les libertés syndicales; l'absence d'une structuration des négociations collectives et le fait de rendre le pays dépendant des pouvoirs étrangers, sans exploiter son propre potentiel.

Quant à l'avenir, les participants se sont mis d'accord pour travailler à la création de petites entreprises à base coopérative, d'un réseau de services et à une offre plus large de programmes de formation.

Dans son message adressé aux congressistes, notre ami Flor Bleux, Secrétaire général adjoint de la CMT a mis l'accent sur une nouvelle croissance économique, dans le cadre d'une économie de paix et sur la défense des droits et des libertés individuelles et collectives. Il appelait ces deux points les lignes de force qui inspireront les actions de la CMT dans les années à venir. Pour conclure, il a parlé de la liberté syndicale en disant que les travailleurs ont toujours et partout le droit de s'organiser sans le contrôle ou l'intervention de l'Etat.

ILE MAURICE : PROTESTATION DES FONCTIONNAIRES

Plus de 7.000 fonctionnaires se sont ralliés à l'appel de la FCSU (Fédération des Syndicats des Services Publics, organisation affiliée à la FOPADESC/CMT) pour réclamer la publication d'un rapport du "Pay Research Bureau" (PRB).

Ce bureau, qui a été créé il y a sept ans, au sein du gouvernement, était chargé, entre autres, d'effectuer une révision des salaires des personnes qui travaillent dans les institutions gouvernementales et parastatales. En 1982, déjà, la Commission avait présenté un rapport dont les conclusions ne satisfaisaient pas les syndicats. Une nouvelle étude a été lancée et ce sont les résultats de celle-ci que les fonctionnaires aimeraient voir publiés. Depuis plus de 14 ans déjà, ils insistent sur une hausse des salaires. Selon des calculs effectués par la FCSU, ces travailleurs ont perdu à peu près 50 % de leur pouvoir d'achat.

Les paysans et les ouvriers de l'industrie de transformation, de leur part, viennent de faire une grève de six semaines pour réclamer la semaine de 40 heures de travail. Suite à cette exigence, fortement défendue par les ouvriers de l'industrie de la canne à sucre, le gouvernement formulera une proposition au début du mois de février.

LES PRISONNIERS D'OPINION AU MAROC PRENNENT LA DEFENSE DE LEURS DROITS

Dans plusieurs prisons marocaines, les prisonniers d'opinion ont fait une grève de la faim, qui a duré 24 heures, pour protester contre le fait qu'ils ont été détenus pour la seule raison d'avoir défendu leurs idées.

Par cette action, ils veulent en même temps attirer l'attention du monde sur leur mauvais traitement et sur le fait que le gouvernement ne leur confère qu'au compte-gouttes le droit à la défense (assistance juridique).

Dans une lettre ouverte, les prisonniers d'opinion citent des exemples de personnes mal traitées. Ainsi, ils signalent le contrôle médical très défectueux (ce qui a récemment causé la mort de deux de leurs collègues), les tortures lors des interrogatoires et l'impossibilité de recevoir la visite de leurs amis et



- Dans le cadre de sa visite en Belgique, Abdullah Basturk, président du syndicat turc DISK, a eu un entretien avec J. Kulakowski, Secrétaire général et F. Bleux, Secrétaire général adjoint de la CMT. Le responsable turc a fourni une information très large sur la situation syndicale dans son pays et a parlé plus particulièrement du procès en cours contre la DISK. Abdullah Basturk a également assisté à la célébration du centenaire de la CSC, le 13 décembre 1986, où il a été longuement applaudi par les personnes présentes.
- La Fraction Chrétienne (FCG) du syndicat unitaire autrichien (ÖGB) s'oppose vigoureusement au fait d'entamer des relations officielles de la part de l'ÖGB avec les nouveaux syndicats officiels polonais. La Fraction Chrétienne (FCG), qui est membre de la CMT, est d'avis que de tels contacts sont préjudiciables à la solidarité avec Solidarnosc, qui s'est affiliée à la CMT et à la CISL, le 19 novembre 1986.
- La grève générale du 12 décembre, lancée par le mouvement syndical brésilien, a été un grand succès. Des travailleurs et travailleuses provenant de tous les secteurs ainsi que plusieurs organisations syndicales, y inclus les mass média, ont participé au mouvement de protestation, qui avait comme but de dénoncer la politique économique du gouvernement (les fortes hausses des prix, la suppression des subventions et le retard de la mise en place d'une réforme agraire profonde.)
- Le camarade Vovan Giao, est décédé, le 15 novembre 1986, à l'âge de 76 ans, à Paris. Il était un des membres fondateurs de la Confédération Vietnamienne du Travail (CVT), Président de la Fédération des Paysans (affiliée à la FMTAA) et Trésorier général de la CVT. La CMT présente ses condoléances à la famille.

de leur famille (isolation).

La façon dont les responsables politiques traitent les prisonniers d'opinion illustre, selon les rédacteurs de la lettre, le mépris total pour les droits de l'Homme (y inclus les droits des travailleurs). Les droits, partout reconnus, sont soumis, au Maroc, à des restrictions rigoureuses, et enfreindre celles-ci signifie des peines de prison très dures.

INDIGNATION SUITE AUX ELECTIONS SOCIALES EN ESPAGNE

A mesure que les élections sociales en Espagne avancent, le nombre d'irrégularités augmente tellement que les différentes organisations syndicales et sociales réclament même une révision fondamentale du système électoral en vigueur.

L'affaire se déclencha lorsqu'un militant de l'UGT fut arrêté, le 19 novembre 1986, suite à une accusation de faux en écriture. Après ses aveux, selon lesquels il n'y a pas eu d'élections dans son entreprise, rendant sa désignation comme délégué syndical complètement illégitime, d'autres pratiques frauduleuses ont été également révélées. Surtout les deux mouvements syndicaux les plus importants (UGT et CCOO) s'accusent mutuellement de fraude. L'USO, affiliée à la CMT, a exigé, en réponse aux bruits croissants d'irrégularités, surtout dans les petites entreprises, de revoir, et dans ce cas-ci, de refaire les élections dans ces entreprises, où travaillent au maximum dix travailleurs.

Dans ce contexte, notre ami M. Zaguirre, secrétaire général de l'USO, parlait d'une pourriture totale. L'exigence du troisième pouvoir syndical national en Espagne, a été soutenue plus tard, par les Comisiones Obreras et d'autres syndicats. Une Commission épiscopale, chargée des affaires sociales, a signalé dans une circulaire du 4 décembre, le fait que les élections sociales en cours ébranlent chez le public la confiance dans l'action syndicale et la participation démocratique des travailleurs dans la construction de la société. La lettre pastorale demande donc aussi de réformer le système électoral existant.

Quant aux résultats provisoires de l'USO, qui se targue de ne pas être mêlée dans des situations frauduleuses et qui compte déjà 6.421 délégués syndicaux élus, a pu renforcer sa position. L'espoir de pouvoir doubler, dans les trois années à venir, le nombre d'affiliations - comme cela a été formulé lors de son dernier congrès - croît de jour en jour.

L'ELA-STV (Solidaridad de Trabajadores Vascos), organisation affiliée à la CMT, maintient sa première place en Euskadi, et il est bien probable qu'elle réussira à obtenir encore plus de délégués syndicaux qu'en 1982, de sorte qu'elle augmentera encore son avance sur ses concurrents.